

### Questions orales

**L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Madame le Président, dans tous les cas, nous avons une entente avec les provinces. Par exemple, en janvier dernier, nous avons réduit la taxe spéciale sur le gaz et les gaz liquéfiés pour tenir compte de l'augmentation des prix en Alberta. Sauf erreur, cette réduction valait pour la Colombie-Britannique, mais le gouvernement de cette province n'avait pas augmenté le prix de son gaz, à l'époque, contrairement au gouvernement de l'Alberta. Je ne connais cependant pas les projets actuels du gouvernement de la Colombie-Britannique. Bien sûr, lorsque nous avons conclu notre entente avec les provinces, nous avons promis de réduire la taxe spéciale sur le gaz. Et c'est ce que nous avons fait en janvier, mais, sous peu, les revenus que nous rapporte cette taxe risquent d'être pratiquement nuls, car nous l'avons déjà réduite à quelques reprises ces derniers temps.

#### LES TAXES PROVINCIALES

**M. Ray Skelly (Comox-Powell River):** Madame le Président, ma question supplémentaire comporte deux volets. Tout d'abord, je voudrais que le ministre m'explique ce qu'il a dit, car en ce qui concerne la hausse des prix, il est certain que la Colombie-Britannique va lever une taxe sur le gaz naturel afin d'accroître ses recettes. Cela va avoir pour effet d'entraîner une augmentation du prix du gaz naturel au cours des trois années à venir, ce qui, par voie de conséquence, va contribuer à réduire l'écart entre le prix du gaz naturel et du mazout utilisés comme combustibles. Il semble par ailleurs que les Japonais veillent faire baisser de force le cours du pétrole mondial, ce qui ne ferait qu'aggraver la situation.

Le ministre a-t-il l'intention de prendre des mesures pour protéger non seulement les consommateurs de la Colombie-Britannique, mais aussi ceux des autres provinces en cas de réaction en chaîne si les autres gouvernements provinciaux décidaient d'accroître leurs recettes provenant de la taxe sur le gaz naturel?

**L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Madame le Président, si le député avait écouté attentivement ma réponse, il aurait appris que nous avons déjà abaissé le montant de la taxe fédérale sur le gaz en janvier. Les consommateurs de la Colombie-Britannique ont profité de cette mesure. Nous parlons uniquement des taxes fédérales. Les propriétaires du gaz peuvent augmenter leurs prix. L'Alberta a augmenté le prix du gaz en mars et je crois que le gouvernement de la Colombie-Britannique songe actuellement à prendre une mesure similaire. Le député est peut-être en désaccord avec le gouvernement de cette province. Il aurait pu se faire entendre il y a quelque temps, mais maintenant la décision a été prise par les siens.

● (1430)

#### L'ÉCART ENTRE LE PRIX DU PÉTROLE ET CELUI DU GAZ NATUREL—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. Ray Skelly (Comox-Powell River):** Madame le Président, je voudrais que le ministre me dise enfin s'il compte respecter la promesse qu'il a faite en vue de maintenir un écart garanti entre le prix du pétrole et celui du gaz ou s'il s'agissait simplement d'une fausse promesse simplement pour amener les consommateurs à se chauffer désormais au gaz naturel?

**L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Madame le Président, je conseille au député

de lire le texte de l'entente. Nous nous sommes engagés à maintenir cette marge aussi longtemps que le gouvernement fédéral pourrait continuer à prélever des taxes. Seulement, nous n'avons aucun contrôle sur les prix à la production. Ce sont les provinces qui ont la compétence sur les gisements. Dans le cas qui nous intéresse, il s'agit de la Colombie-Britannique, dont le gouvernement a été reporté au pouvoir il y a quelques semaines.

\* \* \*

#### LES SOINS MÉDICAUX

##### L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE MOOSE FACTORY—LE CONTRAT D'ENTRETIEN ET DE SÉCURITÉ

**M. John A. MacDougall (Timiskaming):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Madame le ministre peut-elle dire si un contrat d'entretien et de sécurité a été signé pour le l'hôpital général de Moose Factory? On avait passé un contrat provisoire de deux mois. Un nouveau contrat a-t-il été attribué?

**L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Je regrette, madame le Président, mais je n'ai pas pu obtenir la réponse. On ne m'a pas informée, et j'ignore si un nouveau contrat a été attribué.

##### ON DEMANDE LA PROLONGATION DU CONTRAT

**M. John A. MacDougall (Timiskaming):** Madame le Président, le contrat prend fin à minuit aujourd'hui, le 31 mai. Sera-t-il prolongé? Si c'est le cas, pourquoi permet-on à une autre entreprise de réaliser des gains de \$5,000 par mois pendant deux mois, réduisant au chômage 16 travailleurs qu'on aurait pu embaucher pour ces deux mois? Madame le ministre peut-elle m'expliquer cela?

**L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Non, madame le Président, je ne le peux malheureusement pas. J'aurais aimé être avisée de ce problème. Il s'agit d'un très petit contrat parmi un très grand nombre de contrats passés avec les universités et d'autres institutions pour assurer des services de santé aux Indiens. Si le député veut insinuer que les services seront interrompus, je peux immédiatement le détromper. Dès que j'aurai obtenu les détails voulus, j'en ferai part au député.

\* \* \*

#### LES AÉROPORTS

##### LA RÉFECTION DU REVÊTEMENT DE PISTE À CHARLOTTETOWN

**M. Mel Gass (Malpègue):** Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre des Transports. Elle porte sur l'aéroport de Charlottetown, qui va être fermé pendant huit semaines à partir du 15 août pour la réfection du revêtement de piste. Je comprends que l'exécution de ce travail soit d'une grande importance, et qu'il soit nécessaire de procéder par beau temps pour étaler le bitume. Cependant, est-ce que le ministre a fait tout ce qu'il pouvait pour que cela nuise le moins possible à l'industrie touristique? A-t-il envisagé la possibilité de fermer le terrain ultérieurement, peut-être en septembre?